

Établissement secondaire Léon-Michaud
Les enseignants d'arts visuels

Rue Léon-Michaud 3
1400 Yverdon-Les-Bains

Madame
Anne-Catherine Lyon
Conseillère d'Etat,
Cheffe du DFJ

Rue de la Barre 8
1014 Lausanne

Yverdon-Les-Bains, le 21 mars 2011

Madame la Conseillère d'Etat,

Suite aux informations transmises lors de la tournée cantonale sur le plan d'étude romand, nous tenons à vous faire part de nos préoccupations.

Désireux de mettre en pratique les objectifs du plan d'étude romand, nous sommes étonnés par la volonté de compromettre la formation des élèves dans le domaine des arts par une réduction injustifiée de la grille horaire. L'écart entre conditions de travail et objectifs nous rend perplexes.

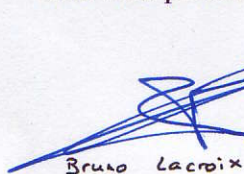
L'enseignement des arts visuels soutient l'enfant et l'adolescent à un âge clé de la construction de l'identité, par l'importance donnée à la personne, à sa sensibilité, à ses capacités de choisir et de réfléchir. L'élève est amené à former son point de vue et une expression personnelle. En alliant perceptions et imaginaire, qualités du geste, observation et réflexion, cet enseignement enrichit la formation des concepts et les représentations de l'élève.

L'expérience d'un enseignement élargi de la musique dans neuf cantons dès 1988 a montré qu'en réduisant la grille horaire des mathématiques et de la langue maternelle au profit de la musique, les élèves de ces 46 classes faisaient preuve des mêmes compétences scolaires que leurs camarades en raison des capacités transversales comme l'écoute et la concentration développées dans le cadre de la musique. A ce jour, l'inverse n'a pas été démontré...

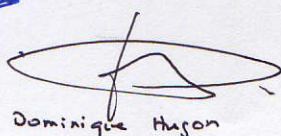
Alors que notre société amplifie le rôle de l'image, par exemple dans les domaines de la réalité virtuelle, l'école produira des analphabètes du langage visuel... Souhaite-t-on des citoyens facilement manipulables ? Il faut créer, expérimenter l'image pour s'initier à une expression visuelle et la comprendre ! En confrontant l'élève aux témoignages artistiques de différentes époques, à la diversité des images, l'enseignement des arts visuels lui donne l'occasion de s'ouvrir au langage de l'autre et de construire des repères pour mieux s'inscrire dans le monde qui l'entoure.

La grille horaire annoncée exprime une visée utilitariste et accentue le déséquilibre entre les disciplines et leurs approches complémentaires de la réalité. Les démarches rationnelles dominent au détriment des démarches créatives et intuitives. Nous souhaitons une approche humaniste qui encourage la réflexion personnelle, le sens critique et la créativité ainsi que le lien entre abstrait et concret pour former les citoyens de demain.

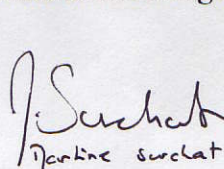
En vous remerciant de reconsidérer la formation des élèves en tenant compte de nos préoccupations, nous vous présentons, Madame la Conseillère d'Etat, nos salutations distinguées,



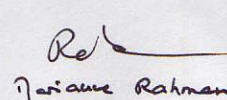
Bruno Lacroix



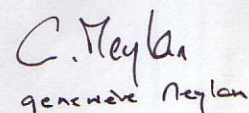
Dominique Hugon



Marlène Surclat



Mariam Rahman



Genevieve Neylan

Les enseignants d'arts visuels de l'établissement secondaire Léon-Michaud

Copie : directions et conférences des maîtres des établissements secondaires vaudois